



LE PRELEVEMENT SEPA AVEC SOCIEL.NET

DERNIERE MISE A JOUR : le 29 novembre 2013

Guillaume Informatique - 10 Rue Jean Pierre BLACHIER - ZI La Mine - 42140 La Ricamarie

Tél. : 04 77 36 20 60 - Fax : 04 77 36 20 69 - Email : info@guillaume-informatique.com

Service commercial : cfa@guillaume-informatique.com

Assistance Sociel.net: hotline@sociel.net

SOMMAIRE

A. LE PARAMETRAGE PREALABLE.....	3
INTRODUCTION.....	3
LE PARAMETRAGE INTERNE.....	3
L'ETABLISSEMENT EMETTEUR.....	4
LE COMPTE BANCAIRE DE L'USAGER.....	5
B. LE PRELEVEMENT DES FACTURES.....	6
LA SELECTION DES FACTURES	6
LES CONTROLES	6
LES OPTIONS SPECIFIQUES SEPA	6
LA GENERATION DES PRELEVEMENTS	7
C. GESTION DU BIC DANS SOCIEL.NET.....	8
GENERATION AUTOMATIQUE DES BIC.....	8
MAJ DES BIC	8
MAJ DU REFERENTIEL :	8

A. LE PARAMETRAGE PREALABLE

INTRODUCTION

La gestion des **prélèvements SEPA** sera obligatoire à partir du 1^{er} février 2014. Les fichiers générés sont au format XML.

Pour sa mise en place dans Sociel.net dès à présent, il est conseillé de vous mettre en relation avec votre banque afin qu'elle vous explique les nouvelles caractéristiques du prélèvement SEPA et la nouvelle autorisation de prélèvement, appelée désormais **mandat**, à faire signer par les usagers.

Les nouveautés au niveau de Sociel.net :

- Le **code BIC** à saisir sur tous les comptes bancaires : établissements émetteurs et usagers.
- Le **code ICS** à saisir sur le compte bancaire des établissements émetteurs et qui vous sera fourni par votre banque. Il a le même rôle que le code émetteur mais est sur 13c.
- Le **code RUM** pour chaque usager prélevé. L'attribution du code RUM est automatique dans sociel.net. Il s'agit du matricule de l'usager, préfixé si besoin (préfixe paramétrable). Ce code pourra être également saisi manuellement si l'on préfère. Les anciens prélevés seront distingués des nouveaux par « ++ » devant le code RUM.
- Pour les nouveaux usagers à prélever, il faudra obligatoirement saisir **une date de signature du mandat**. Pas besoin pour les anciens prélevés.
- On devra spécifier tout **changement de RIB** par rapport au mandat signé.
- Chaque prélèvement sera identifié par un **type de prélèvement**, mise à jour automatiquement dans sociel.net :
 - Premier Prélèvement : **FIRST (FRST)**,
 - Les suivants : **RECURRENT (RCUR)**,
 - Dernier Prélèvement : **FINAL (FNAL)**,
 - Ponctuel : **ONOFF (OOFF)**

LE PARAMETRAGE INTERNE

Dans les **Paramètres internes** du module **Outils / Paramétrages**, clé Interne « **SEPA-PREL** », et mis à jour par GI, on va renseigner les informations suivantes :

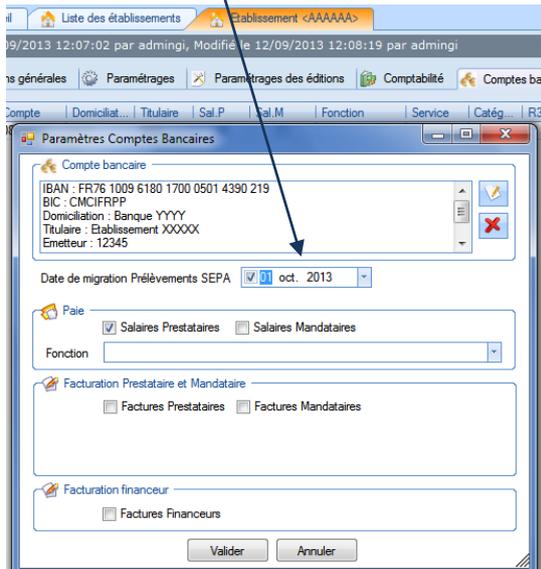
- **Nombre de lots par fichier** : 1 lot représente un ensemble de prélèvements de même type (FRST, RCUR etc...) et de même établissement émetteur (RIB). On devra mettre « **0** » si la banque accepte n lots par fichier ou « **1** » si elle n'accepte qu'un lot par fichier. Cette information sera donc à demander à la banque. Par défaut, il est conseillé de saisir « 1 » en attendant l'information.
- **Préfix RUM** : à ajouter automatiquement au code RUM (matricule de l'Usager)
- **Référence de l'envoi** (sur 12c) : Libellé identifiant l'envoi du prélèvement. Il est stocké ici afin de ne pas avoir à le re-saisir à chaque fois. Il n'est pas utile de le renseigner au départ dans la clé interne car on pourra le saisir et le modifier au moment de l'envoi.

L'ETABLISSEMENT EMETTEUR

Fiche Etablissement - Onglet « **Comptes Bancaires** » :

- Paramètres Comptes Bancaires :

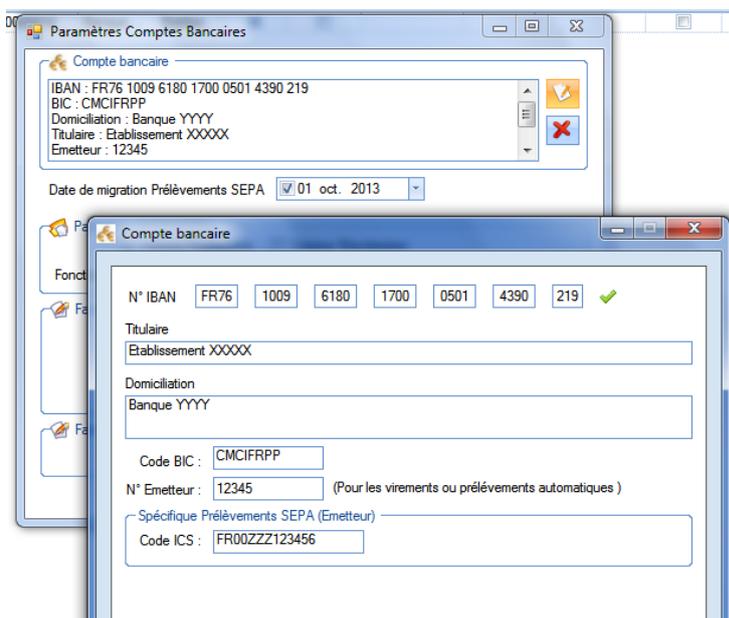
Saisir la **date de migration** des premiers Prélèvements SEPA qui sera la date à partir de laquelle les prélèvements seront envoyés sous la nouvelle norme SEPA. Sans la saisie de cette date aucun prélèvement SEPA ne pourra partir.



- Compte Bancaire :

Saisir :

- Le **Code BIC** : donnée présente sur le RIB du compte bancaire de l'établissement.
- Le **Code ICS** : information donnée par la banque, 13c maxi.



LE COMPTE BANCAIRE DE L'USAGER

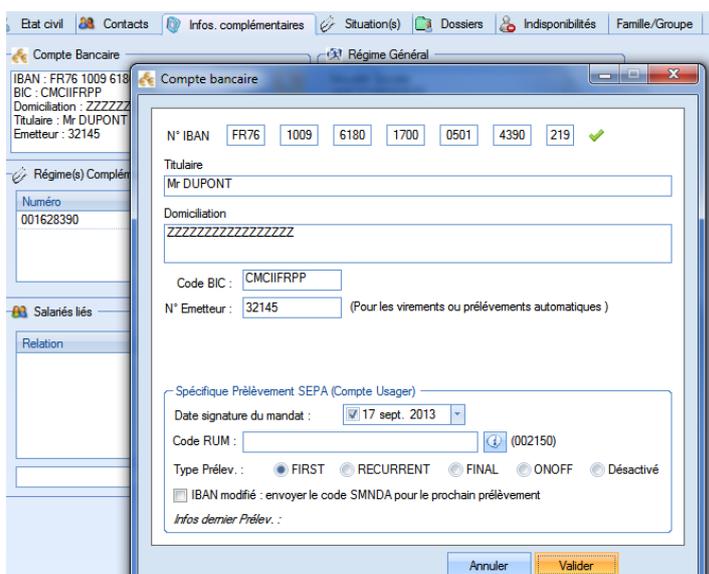
Fiche Usager - Onglet « **Infos. Complémentaires** » :

- Compte Bancaire :
Saisir :
 - Le **Code BIC** : présent sur le RIB du compte bancaire de l'Usager.

Et saisir dans le cadre « Spécifique Prélèvement SEPA » :

- La **date de signature du mandat** : présente sur le mandat signé par l'Usager. N'est pas obligatoire pour les anciens prélevés.
- Le **code RUM** : identifiant la personne prélevée. A ne renseigner que si l'attribution automatique du code matricule ne convient pas. Possibilité de rajouter un préfixe automatiquement (voir paramétrage interne).
- Le **Type de prélèvement** : généré automatiquement par sociel.net selon les règles suivantes :
 - ✓ **FIRST** : premier envoi d'un prélèvement SEPA pour cet usager. Sont à FIRST tous les anciens prélevés et après saisie de la date de signature du mandat.
 - ✓ **RECURRENT** : passage automatique après l'envoi du premier FIRST.
 - ✓ **FINAL** : si dernier prélèvement SEPA. Est mis à jour manuellement et à la demande. Désactivé automatiquement après le prélèvement.
 - ✓ **ONOFF** : un seul prélèvement SEPA à effectuer. Est mis à jour manuellement et à la demande. Désactivé automatiquement après le prélèvement.
 - ✓ **Désactivé** : l'envoi est désactivé.

Le type de prélèvement peut être mis à jour manuellement.
- **IBAN Modifié** : sert à spécifier que l'IBAN a été modifié, dans ce cas le prélèvement doit repasser à **FIRST manuellement**.
- **Infos dernier prélèvement** : Indique la date et l'heure du dernier prélèvement SEPA avec le type de prélèvement utilisé. Il servira également dans le cas où l'on doit refaire un envoi suite à un problème quelconque. Dans ce cas l'envoi sera refait avec les types des prélèvements précédents.



Liste des Usagers :

Tous ces nouveaux champs sont en champs cachés dans la liste des usagers.

B. LE PRELEVEMENT DES FACTURES

LA SELECTION DES FACTURES

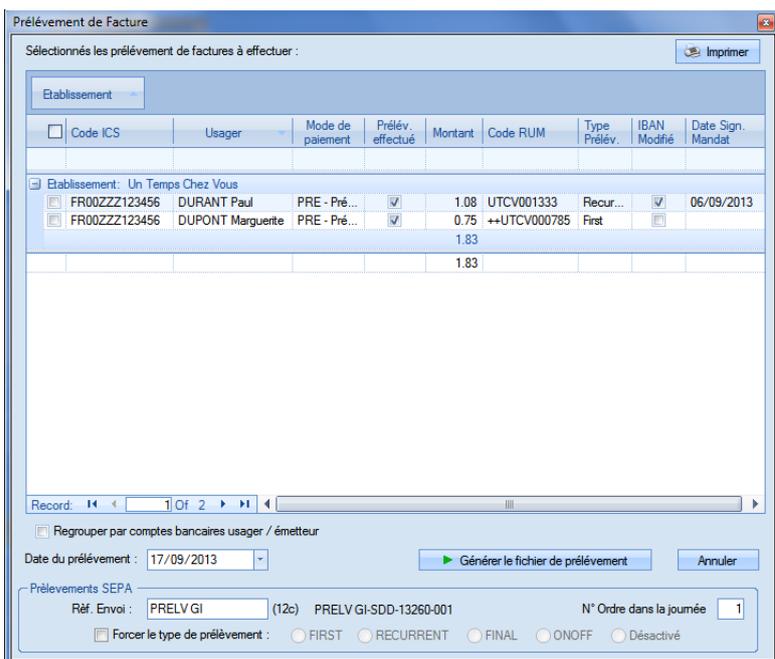
Ne pourront être prélevées que les factures des usagers ayant un compte bancaire avec un type de prélèvement à **FIRST**. Donc les anciens prélevés et ceux qui ont une date de signature de mandat.

LES CONTROLES

- **La date du prélèvement** doit être supérieure ou égale **La date de migration** saisie sur le compte bancaire de l'établissement émetteur. Contrôle bloquant.
- **On ne peut pas relancer** un prélèvement SEPA qui a déjà été fait avec l'ancienne norme. Contrôle bloquant.
- **On peut relancer** un prélèvement SEPA qui a déjà été fait avec la norme SEPA. Contrôle non bloquant. On reprend dans ce cas le paramétrage de la situation utilisée lors du prélèvement précédent.

LES OPTIONS SPECIFIQUES SEPA

- **La référence d'envoi** : on peut saisir ou modifier la référence d'envoi. Elle sera sauvegardée pour la prochaine fois. Elle est complétée automatiquement par : SDD-Année Quantième - n° Ordre dans la journée.
- **N° d'Ordre** : doit être modifié manuellement si l'on envoie plusieurs prélèvements dans la même journée avec la même référence d'envoi.
- **Forcer le type de prélèvement** : on a la possibilité de forcer le type de prélèvement pour une sélection de factures pour des cas particuliers.



<input type="checkbox"/>	Code ICS	Usager	Mode de paiement	Prélév. effectué	Montant	Code RUM	Type Prélév.	IBAN Modifié	Date Sign. Mandat
<input checked="" type="checkbox"/>	FR00ZZZ123456	DURANT Paul	PRE - Pré...	<input checked="" type="checkbox"/>	1.08	UTCV001333	Recur...	<input checked="" type="checkbox"/>	06/09/2013
<input checked="" type="checkbox"/>	FR00ZZZ123456	DUPONT Marguerite	PRE - Pré...	<input checked="" type="checkbox"/>	0.75	++UTCV00785	First	<input type="checkbox"/>	
					1.83				
					1.83				

LA GENERATION DES PRELEVEMENTS

- **Le Format de Fichier** des prélèvements SEPA est appelé « XML ». C'est une structure spécifique arborescente avec ce que l'on appelle des « Balises » entourant les données.
- **1 ou n lots par Fichier ?** la notion de lot est expliquée dans le paragraphe « paramétrage interne ». Si votre banque n'accepte pas la gestion « multi-lots » dans un même fichier, vous aurez un fichier pour les prélèvements de type « FIRST », un pour les « RECURRENT » etc. ... et autant par établissement si vous gérez plusieurs établissements. Les noms de fichiers seront alors préfixés par le Code Etablissement et le type de prélèvement qu'il contient.
- **La bascule des types de prélèvement** : un premier prélèvement SEPA partira avec le type « FIRST ». Il passera automatiquement à « RECURRENT » après la génération. Les types « ON/OFF » et « FINAL », eux, seront automatiquement **désactivés**.
- **Sauvegarde des types de prélèvement** : afin de pouvoir régénérer un envoi de prélèvement si besoin, et dans les mêmes conditions que le précédent, le type de prélèvement avec la date et l'heure seront sauvegardés et consultables sur les comptes bancaires des usagers.

C. GESTION DU BIC DANS SOCIEL.NET

Un référentiel BIC personnalisé a été mis en place dans Sociel.net afin de pouvoir stocker les « **Code Banque/Guichet + BIC** » de tous les comptes bancaires enregistrés dans votre base de données. Ceci va permettre de faire un contrôle de tous les nouveaux BIC saisis ou de récupérer un BIC déjà enregistré dans le cas où l'on ne connaîtrait pas un BIC.

Sur les comptes Bancaires : un Icône « **Validation du BIC** » apparaîtra si le BIC saisi a été trouvé dans le référentiel. Dans le cas où l'on ne connaît pas le BIC, un bouton « **Actualisation du BIC** » a été ajouté pour aller rechercher un BIC déjà enregistré avec le même « Code Banque/Code Guichet ».

Sur les listes de Salariés et Usagers : un nouveau champ a été ajouté en champs caché « **BIC référentiel** » afin de pouvoir contrôler plus facilement les comptes bancaires.

Pour cela il est intéressant de faire afficher dans les listes : IBAN, BIC et BIC référentiel, en faisant une sélection des IBAN non vides.

Plusieurs options de mise à jour du BIC des comptes bancaires et du Référentiel sont désormais disponibles au niveau des menus des listes de Salariés, Usagers, Etablissements.

Ces traitements se font à partir d'une sélection de salariés, usagers ou établissements.

Une liste des comptes bancaires qui vont être mis à jour, et des éventuelles anomalies, apparaîtra avant le lancement du traitement afin de pouvoir vérifier les mises à jour qui vont être faites.

GENERATION AUTOMATIQUE DES BIC

Cette option va mettre à jour les BIC à espace des comptes Bancaires sélectionnés, à partir du référentiel. Les BIC déjà renseignés sortiront en anomalies non bloquantes et ne seront pas traités.

Cette option se fera après une première mise à jour du référentiel (cf. ci-après).

MAJ DES BIC

Cette option va mettre à jour les BIC des comptes Bancaires sélectionnés qui sont différents de ceux enregistrés dans le référentiel. Les BIC non renseignés, ou déjà à jour, sortiront en anomalies non bloquantes et ne seront pas traités.

MAJ DU REFERENTIEL :

Cette option va mettre à jour le référentiel de BIC à partir des BIC déjà enregistrés sur les comptes Bancaires sélectionnés. Les BIC non renseignés, ou déjà enregistrés dans le référentiel, sortiront en anomalies non bloquantes et ne seront pas traités.

NB : Cette option est la première action à faire afin d'alimenter le référentiel.